



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 11 mars 2022

**PRESENTS** : Mme Nathalie LONGUEVILLE - MM. Jonathan BLONDY (Président) - Daniel BOCQUIER - Gilbert BOSSE - Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF 24) - Jean Robert CLOFF (Secrétaire de séance) - Quentin DELANNES - Pascal GRAULIERE - Camille KHIAL - Bruno RONGIERAS - Aubin SOLER - Gilles THOMAS (Représentant des éducateurs)

**ASSISTENT** : MM. Eric LACOUR (Président du District) - David WALLIEZ (représentant des arbitres LFNA) - Saïd EL MOUFFAKIR (CTRA)

**EXCUSES** : MM. Lucas CUADRA - Quentin BERTHELET - Hervé AUTIERE - Mathieu DE MATOS - Benjamin HAUTIER

**INVITES** : Mme Emeline NIERICHLO - MM. Jean-Marc LALET - Nicolas MIGNOT

**CONVOQUE** : Licencié n°310530265

## **Première partie sans les invités**

### **Ouverture par le Président de la CDA, Jonathan BLONDY**

Jonathan BLONDY ouvre la séance à 19h30, en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des présents.

### **Convocation du licencié n°310530265**

Suite à l'examen des pièces du dossier, après avoir entendu le licencié n°310530265, conformément à l'article 3.12 du règlement intérieur du Pôle Arbitrage fixant les attributions de la CDA, la CDA décide de lui envoyer un courrier explicatif et de conseil.

## **Deuxième partie de réunion avec les invités**

### **Ouverture par le Président de la CDA, Jonathan BLONDY**

Il souhaite la bienvenue aux trois invités.

### **Parole au Président du District, Eric LACOUR**

Il souhaite la bienvenue à tout le monde et en particulier aux membres de la CRA.

Il nous informe ensuite d'une dotation de carton blanc à chaque arbitre.

### **Informations diverses (Jonathan BLONDY)**

- Retour de la dernière réunion de la CRA.

- Il nous informe qu'il assure pour quelques semaines l'intérim de la commission de discipline.

### **Bilan des observations faites**

D1 : 90 %

D2 : 80 %

D3 : Promotionnels : 83 %

D3 Non Promotionnels : 81 %

Assistants : 82 %



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 11 mars 2022

## **Pôle Promotionnel**

4 centraux : DEMANUELLI R + MIGNOT N + MOREAU G + NIERICHLO E

3 assistants : DUFRAIX N + NIERICHLO I + TINDER A.S

4 jeunes : BERGER K + DELACOUR V + GRANGER R + MARLIER L

Un second stage est organisé le 19 mars.

Le troisième sera organisé le 09 avril et permettra de valider les candidatures (écrit + physique + retour de la dernière observation).

La liste des matchs avec les autres critères de tests va être transmise aux arbitres pour leur observation pratique, qui validera ou non la candidature régionale.

## **Retour de la Commission d'Appel de la LFNA du 04/02/2022**

Un licencié d'un club de notre District est suspendu 3 ans ferme suite à cette commission.

La Commission d'Appel de la LFNA propose, si celui-ci suit une FIA et remplit les conditions de travaux d'intérêt général fixés par la CDA, une réduction à 1 an + 2 ans de sursis.

La CDA propose et adopte à l'unanimité au titre des travaux d'intérêt général la liste des travaux suivants, si réussite à l'examen FIA :

- Présence à la réunion de rentrée.
- 16 matches à arbitrer.
- Présence aux différents stages organisés par la CDA.
- Présence à au moins 3 cours visio, centralisés ou décentralisés.

Copie sera envoyée à la LFNA ainsi qu'au club concerné.

## **Compte rendu du travail du groupe qui s'est penché sur un barème disciplinaire**

Le barème est adopté à l'unanimité et sera applicable dès la saison 2022-2023 (voir annexe 1).

## **Observations de la poule de D3 Promo faites par Thierry MALKI**

Les huit arbitres seront vus et observés par Gilbert BOSSE afin que le classement soit validé en fin de saison, avec deux observations comme les autres poules. Les observations effectuées par Thierry MALKI sont donc annulées. Un mail d'information sera adressé aux arbitres concernés.

## **Réflexion sur la soirée de clôture de la saison**

Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

## **Groupe de travail - Finales de Coupes**

Un premier vote en ligne est fait par l'ensemble des membres de la CDA présents afin d'effectuer une présélection d'arbitres éligibles à la fonction. Un point et un résultat seront communiqués lors de la prochaine réunion.

## **Parole à la CDPA**

Benjamin HAUTIER étant retenu par la FIA en cours, Jonathan nous fait le bilan de la CDPA.

A date, nous sommes à 148 accompagnements.



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 11 mars 2022

Sur la FIA de ce week-end, 9 stagiaires inscrits dont 7 de Dordogne, notamment l'US Amicale de Terrasson qui va se mettre en règle avec deux arbitres.

Les contacts Label Seniors ont été pris et La Thibérienne a été contactée dans le cadre de son infraction.

La soirée des référents en arbitrage et Présidents de club sera organisée le vendredi 13 mai au District. Une collaboration CDPA + CDA + UNAF sera à prévoir en amont et pour le soir de l'évènement.

La journée de cohésion des stagiaires et bilan de fin d'année se déroulera le samedi 21 mai.

## **Médailles du District (Daniel BOCQUIER)**

Daniel, après étude des arbitres éligibles à une médaille du District, proposera au Comité Directeur MM. GANDAIS Anthony, GICQUEAU Frédéric et CLOFF Jérémie pour la médaille du District 2022. Il est aussi proposé que Thierry MALKI reçoive également cette médaille à titre posthume. À l'unanimité, cette proposition est actée. Remerciements à Eric LACOUR qui accepte cette idée en dotant d'une médaille supplémentaire cette promotion.

## **Parole à l'UNAF24 : Patrick BUFFIERE**

- Les dotations sont en cours de réalisation, polo et maillots d'échauffement.
- Autres projets sur un équipement d'arbitre.
- Patrick aborde la question des frais d'arbitrage.
- Remerciement pour les actions organisées pour le soutien à la famille de Thierry MALKI.

## **Parole au représentant des éducateurs, Gilles THOMAS**

Gilles THOMAS évoque les centres de perfectionnement qui se mettent en place.

A retenir la date du 9 au 15 mai où les féminines seront mises à l'honneur, lors de la semaine du football féminin.

## **CTRA : Saïd EL MOUFFAKIR**

Il exprime le regret de ne pouvoir être plus présent en Dordogne car il a beaucoup de travail dans les districts voisins. Il en est navré.

## **Représentant des arbitres auprès de la LFNA : David WAILLIEZ**

David remercie le Pôle Arbitrage pour l'invitation et espère revenir au plus vite en Dordogne.

Il félicite l'ensemble des membres pour la qualité du travail réalisé depuis deux ans malgré le contexte covid.

Il se réjouit de la dynamique mise en place et de la fidélisation du corps arbitral en Dordogne.

Il aura amené durant toute la réunion des informations importantes en complément de nos travaux.

## **Réponses aux suggestions et questions de nos arbitres par Jonathan BLONDY**

La CDA remercie tous les arbitres ayant participé instinctivement, librement et sincèrement à notre demande, et espère avoir répondu à toutes les sollicitations.

- « Les réponses des QCM envoyés après les cours, permettant de mieux débattre lors des cours » : nous prenons note de l'idée et nous la tenterons lors du prochain cours visio.



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 11 mars 2022

- « *Carburant* » : nous avons fait remonter l'information au Président du District Eric Lacour présent lors de la réunion. Cette décision n'est pas du ressort du pôle arbitrage, qui n'a pas dans ses attributions ce type de décision.
- « *Indemnités des assistants* » : compte tenu du contexte économique et notamment du prix du carburant, nous allons essayer de limiter les kilomètres par rapport à la barre des 100 kms. En revanche, pour des besoins spécifiques, nous demanderons le déblocage des kilomètres.
- « *Campagne de sensibilisation sur le comportement du public* » : un projet de groupe de travail est en train de voir le jour, associant toutes les familles du football, pour préparer un projet d'échange d'informations et de communication sur la saison prochaine. Les arbitres souhaitant participer seront les bienvenus.
- « *L'intégration des stagiaires lors des cours* » : nous ferons en sorte d'être plus à l'écoute des questions de base des stagiaires et nous apporterons une vigilance particulière à l'entraide. C'est déjà le cas, mais nous ferons en sorte de faire mieux.
- « *Créer une finale de championnat D1 avec les 2 coachs qui terminent premier et deuxième en D1 qui sélectionne 1 joueur dans chaque équipe de la poule avec comme capitaine le joueur de leur propre équipe (cela fait 14 joueurs). Et surtout le match serait arbitré par l'arbitre qui aura été désigné par les 14 coaches de la poule ! Créer une finale D1 avec les 2 premiers* » : à ce jour, cela ne dépend pas du Pôle Arbitrage. Cela ressemble plus à un match de gala qu'à une finale. L'idée sera remontée à la commission technique, une réponse de son représentant sera sollicitée lors de la prochaine réunion plénière de la CDA. L'arbitre sélectionné serait forcément le major de la catégorie.
- « *Mettre les cours décentralisés en week-end* » : à ce jour, nous faisons exprès de les mettre le vendredi soir pour avoir un maximum de personnes. Avec presque 110 arbitres présents lors des cours, il nous paraît difficile de faire mieux si on les faisait le samedi matin.
- « *Mise en place de séances terrain dans les secteurs* » : l'idée est bonne et nécessite une réflexion pour une mise en place la saison prochaine.
- Les « *candidatures régionales* » sont du ressort du Pôle Arbitrage, qui prend en compte le niveau, l'envie, le sérieux et l'investissement.
- Le District 24 est le district dont les « *frais d'arbitrage* » sont les plus élevés de la LFNA : Pas de réévaluation prévue à ce jour, mais le maintien assuré oui.
- « *Désignations* » : nous ne pouvons cantonner les arbitres dans leur catégorie, pour la simple et bonne raison que nous devons prendre en compte une multitude de paramètres (blessures, indisponibilités dû au travail ou à d'autres facteurs, indisponibilités de dernière minute, volonté de ne pas faire arbitrer le même club sur un délai de 4 semaines idéalement, soucis rencontrés par nos arbitres, ceux qui doublent, ceux qui ne peuvent arbitrer que le samedi ou que le dimanche etc...).
- « *Désignations* » : Nos arbitres de Ligue sont avant tout de Dordogne et si une place est libre pour les raisons évoquées ci-dessus, ils y sont tout autant éligibles, si non désigné par l'instance régionale par exemple, au même titre qu'un arbitre de D1 sera prioritaire en D2 ou à la touche en R3. Un arbitre de Ligue 1 est très régulièrement en Ligue 2 etc... C'est le jeu de la hiérarchie, le Pôle Arbitrage le respecte et estime autant les arbitres de District que les arbitres de Ligue.
- « *Observations / notations / Classements : privilégier la pratique et la qualité terrain, réinstaurer seulement une note minimale en théorie...* » : à ce jour, le Pôle Arbitrage a fait le choix d'avoir des arbitres ayant des connaissances théoriques pour être crédible aux yeux des clubs. Nous ne



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 11 mars 2022

reviendrons pas sur ce point. Le terrain est bien sûr privilégié, car dans toutes les catégories il compte pour 80% de la note finale.

- « *Pour la grille d'observations* » : justement le but est clair, nous ne voulons pas que les arbitres connaissent leur note avant la fin de saison, ni que l'observateur ait à classer les arbitres. L'observateur doit pouvoir se concentrer sur l'essentiel : observer, et conseiller. D'ailleurs, tous les observateurs en place apprécient cette neutralité de leur fonction.
- « *Nombre d'observations passé à 4 en D1* » : à ce jour, ce n'est pas possible d'un point de vue financier pour les clubs et pour le District, ce n'est pas réalisable. Les autres arbitres ont le droit aussi d'être observés en D2 et D3. Notre priorité étant d'accompagner TOUS les arbitres et pas seulement les D1.
- « *Désignation des matchs amicaux et de coupe* » : nous avons déjà instauré la récompense des arbitres (ligue ET district) investis et dévoués. Cette critique nous paraît infondée.

## **Tour de table**

Bruno RONGIERAS remercie l'ensemble de l'arbitrage pour les marques de sympathie reçues lors du décès de son père.

Les invités remercient la CDA pour l'invitation, ce qui leur a permis de voir l'envers du décor. Cela leur montre les difficultés à gérer 180 arbitres au quotidien.

## **Conclusion**

Il est proposé et décidé à l'unanimité le libellé de promotion « Thierry MALKI » sur le championnat Départemental 1 pour la saison 2022/2023.

La cagnotte en ligne, suite à la perte de notre regretté Thierry, sera remise personnellement à son épouse Caroline.

Prochaine réunion fin avril. Jonathan BLONDY clôt la réunion à 22h15.

Le Président,  
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire,  
Jean Robert CLOFF



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 11 mars 2022

## ANNEXE 1

### BAREME DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES (applicable pour la saison 2022-2023)

<b>Indisponibilité (sans justificatif médical ou professionnel) :</b>	<b>1<sup>ère</sup> fois</b>	<b>Récidive</b>
Moins de 2 jours avant la rencontre	1 WE ND + 1 WE ND avec sursis	*4 WE ND*
Entre 6 jours et 2 jours avant la rencontre	1 WE ND	2 WE ND
Entre 14 jours et 7 jours avant la rencontre	R à L	1 WE ND
<b>Absences non justifiées (**):</b>		
A une convocation des instances (CDA, Commission Règlementaire ou Disciplinaire, ...)	1 WE ND	2 WE ND
A un stage obligatoire	1 WE ND	2 WE ND
De rapport dans les 72 heures	1 WE ND	2 WE ND
Absence non justifiée à une rencontre	2 WE ND	4 WE ND
<b>Infractions lors des rencontres :</b>		
Comportement inadapté au sein du trio arbitral	Examen CDA	
Manquement(s) mineur(s) administratif(s) sur FMI	1 R à L	1 WE ND Ou ****
Manquement(s) significatif(s) administratif(s) sur FMI (oubli ou retrait de carton ...)	Examen CDA	
Refus d'enregistrer une réserve technique	Examen CDA	
Faute technique entraînant un dépôt de réserve recevable sur le fond constatée par la CDA	Examen CDA	
Faute administrative conduisant une ouverture de dossier par une commission	Examen CDA	
<b>Manquements aux devoirs de l'arbitre :</b>		
Atteinte à l'éthique de l'arbitrage, attitude ou fait incompatible avec la dignité et les obligations de la fonction.	Examen CDA	
<b>Comportement</b>		
Conduite inconvenante devant une commission du District	R à L	1 WE ND
Critiques, comportement inconvenant vis-à-vis d'un collègue arbitre, d'un club ou de tout autre officiel des instances du football quel que soit le support utilisé (***)	Examen CDA	

WE ND = Week-End de Non Désignation

L'extension de sanction prononcée par le Comité de Direction à la demande de la CDA peut aller de plusieurs mois à la radiation de l'arbitre en passant par un déclassement éventuel.

\* La CDA se réserve le droit de convocation

\*\* Les absences non-excuses sont considérées comme définitives dès lors que les excuses écrites et accompagnées obligatoirement d'un justificatif ne sont pas parvenues à la CDA dans les 72 heures qui suivent la date de la séance constatant l'absence.

\*\*\* Ne s'applique que si l'arbitre n'a pas été sanctionné par une instance disciplinaire dans le respect de l'article 38 du statut de l'arbitrage.

\*\*\*\* Formation complémentaire obligatoire.

Les cas non stipulés ci-dessus font l'objet d'une étude et de sanctions particulières laissées à l'appréciation des membres de la CDA. Toute infraction relevée en état de récidive entraîne obligatoirement le doublement de la sanction prévue au tableau ci-dessus.